

## Les enjeux économiques de décarbonation de la France

### *Une évaluation des investissements nécessaires*

*Dans le prolongement des précédents travaux de son pôle Energie-Climat, Rexecode publie aujourd'hui son analyse des enjeux macroéconomiques de la décarbonation de la France.*

*Bien que la France soit parmi les pays du monde les moins émetteurs de carbone et que les émissions diminuent tendanciellement, la prolongation des tendances actuelles d'émissions ne suffirait pas à atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. La baisse des émissions doit donc être accélérée et exige une transformation profonde et un « découplage » entre croissance et émissions<sup>1</sup>.*

*Rexecode présente son évaluation des investissements à réaliser en France par les acteurs économiques – entreprises, ménages, administrations – à horizon 2030 pour mener cette transformation et les orientations qui ressortent de ses analyses.*

- **Une réduction supplémentaire nécessaire des émissions de gaz à effet de serre de 39 à 55 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> d'ici 2030**
- Une **estimation des perspectives tendancielle d'émissions de gaz à effet de serre françaises** a été établie selon **deux approches**. **Sectorielle** d'une part – à partir des mécanismes de formation des émissions par secteurs – aboutissant à des émissions brutes (avant absorptions) de **365 MtCO<sub>2</sub> en 2030**. **Globale** d'autre part – en combinant les perspectives de croissance économique et les tendances d'évolution de deux ratios : l'intensité énergétique du PIB de la France et l'intensité carbone de l'énergie consommée<sup>2</sup> – conduisant à **349 millions MtCO<sub>2</sub> en 2030** (en tenant compte des actions engagées dans le plan « France Relance » et le plan « France 2030 » mais hors actions supplémentaires et avant absorptions).
- Quelle que soit l'approche retenue, les émissions projetées sont supérieures au **point de passage qui est de 310 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) pour 2030**. Une **réduction supplémentaire des émissions de CO<sub>2</sub>e comprise entre 39 millions (approche globale) et 55 millions de tonnes (approche sectorielle) de CO<sub>2</sub>e est donc nécessaire d'ici 2030**.
- **Des investissements « supplémentaires » évalués entre 58 et 80 milliards d'euros par an d'ici 2030**
- La **transformation profonde** de la France par un découplage accéléré entre croissance et émissions exige tout à la fois d'adapter notre système énergétique, de renouveler ou rénover nos parcs de bâtiments et de véhicules, de transformer nos infrastructures de mobilité et une grande partie du capital industriel.

---

<sup>1</sup> Voir Rexecode, [La soutenabilité de la dette publique ou le dilemme des émissions](#), avril 2021.

<sup>2</sup> Modèle dérivé de l'équation de Kaya.

- Des **investissements « supplémentaires »** venant de l'ensemble des agents économiques – entreprises (nouveaux process de production plus économes en énergie carbonée, renouvellement des véhicules de transport, adaptation des bâtiments), ménages (isolation des logements, surcoûts d'adaptation du parc de véhicules automobiles) et administrations – sont ainsi **nécessaires pour ramener les perspectives tendanciennes vers les objectifs**. Ils sont « supplémentaires » en ce qu'ils représentent l'écart entre 1. les prévisions d'investissements retenus dans les perspectives macroéconomiques de Rexecode (hors mesures nouvelles) et 2. les dépenses d'investissements totales nécessaires pour obtenir des changements « physiques » dans chaque secteur afin de ramener les trajectoires d'émissions vers l'objectif de la SNBC.
- Ces **investissements supplémentaires** sont à **réaliser rapidement** et doivent **être maintenus chaque année** pour atteindre le point de passage de 2030, et à plus long terme l'objectif de neutralité carbone en 2050. Ils sont évalués sur la base des deux hypothèses de perspectives tendanciennes d'émissions. Ils devraient atteindre **d'ici 2030 entre 58 et 80 milliards d'euros par an, soit entre 2,1 % du PIB** (hypothèse basse, approche globale) et **2,9 % du PIB** (hypothèse haute, approche sectorielle).
- Pour les **entreprises**, l'effort d'investissement supplémentaire représenterait une **marche d'escalier de l'investissement de 10 % de plus d'ici 2030** par rapport aux scénarios économiques courants<sup>3</sup>. Pour les **ménages**, cette marche d'escalier devrait être de près de **20 %**.

➤ **Une planification écologique à long terme intégrant les politiques climatiques et les politiques macroéconomiques**

- Une démarche intégrant les **politiques climatiques et les politiques macroéconomiques** est nécessaire sur les actions à mener pour que le jeu des acteurs aboutisse à l'accélération du découplage, c'est-à-dire sur les différents instruments des politiques de décarbonation et sur les conséquences économiques éventuelles de ces actions.
- Cette démarche de planification écologique devra **combiner une visibilité suffisante à long terme** pour les acteurs (notamment sur le prix du carbone) tout en **tirant régulièrement des enseignements des actions mises en œuvre et apportant les corrections nécessaires**. En raison du niveau de déficit structurel et des finances publiques actuellement très déséquilibrées, les **coûts économiques comme les coûts budgétaires** devront également faire l'objet d'évaluations régulières de leur efficacité et des **coûts de la tonne de carbone évitée**.
- L'Etat n'étant pas en mesure de faire face directement à de telles dépenses supplémentaires, Rexecode estime qu'il est nécessaire d'**orienter massivement l'épargne privée vers l'investissement** et rappelle ses **propositions de mesures fortes d'incitation pour orienter l'épargne moyenne vers l'investissement productif en limitant le risque au travers de fonds à capital garanti**<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Les calculs des investissements nécessaires dans sept secteurs en France (bâtiment, transport routier, production d'énergie, décarbonation de l'industrie, décarbonation du secteur agricole, traitement des déchets, développement des puits de carbone) sont détaillés dans la seconde partie du document.

<sup>4</sup> Voir Rexecode, *Repères : [Des fonds d'investissement à capital garanti pour soutenir la vague d'investissement nécessaire à la transition écologique et la croissance](#)*, juin 2021.

➤ **Des innovations énergétiques et industrielles françaises contribuant à la réduction des émissions mondiales**

- Le changement climatique étant un problème mondial et les émissions françaises ne représentant que 0,74 % des émissions mondiales, **l'effort de décarbonation de la France ne peut avoir un impact sur le changement climatique mondial que s'il s'intègre dans un ensemble d'actions internationales.** Au premier rang desquelles une politique climatique européenne qui devrait comprendre un **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe**, afin d'inciter la consommation intérieure à se porter sur des productions intérieures moins émettrices de carbone.
- **L'effort français doit également être focalisé sur les innovations énergétiques et industrielles susceptibles d'être exportées** et utilisées dans d'autres pays **afin de contribuer à la réduction des émissions mondiales**, au-delà des seules émissions français, et faisant ainsi de la France un **pays leader en innovation des technologies climatiques.**

*Contact presse : Camille Formentini-Vae Solis Communications - 01 53 92 80 00 / [camille.formentini@vae-solis.com](mailto:camille.formentini@vae-solis.com)*

**A propos de Rexecode – [www.rexecode.fr](http://www.rexecode.fr)**

Fondé en 1957, Rexecode est le premier centre de recherche macroéconomique français proche des entreprises. Son financement est assuré par ses 70 adhérents ou clients (entreprises, institutions financières, organisations professionnelles,...) issus de secteurs et domaines variés, garantissant l'indépendance des analyses de Rexecode.

Rxecode assure une double mission : 1) Il accompagne les entreprises dans la compréhension de leur environnement économique par la veille conjoncturelle et les prévisions macroéconomiques mondiales. 2) Il participe activement au débat de politique économique en France, notamment sur les moyens pour renforcer une croissance durable et la compétitivité du système productif ainsi que sur les voies et moyens d'une transition énergétique compatible avec le développement de l'économie.

Le **pôle Energie-Climat** de Rexecode, créé en mars 2020, a pour objectif d'évaluer l'impact des politiques publiques engagées en France en matière de transition énergétique et de maîtrise du changement climatique et de les replacer dans le contexte macroéconomique d'ensemble.